

De quoi la « continuité pédagogique » est-elle le nom ?

Au prétexte de vouloir assurer la continuité du service public d'éducation dans ce contexte de crise sanitaire, Jean-Michel Blanquer demande aux enseignants, de la maternelle à l'université, de mettre en œuvre la « continuité pédagogique ». Mais que signifie cette expression qui ne repose sur aucun texte réglementaire, alors même que les personnels de l'EN sont, du point de vue de l'administration, en situation de confinement ? Actuellement, les salariés du privé sont confinés soit parce qu'ils gardent leurs enfants, soit parce qu'ils sont malades. Autrement, ils sont en télé-travail lorsque cela est possible, ou bien ils se rendent sur leur lieu de travail avec une attestation de leur employeur. Force est de constater que l'enseignant n'entre dans aucune de ces cases. Ce no man's land administratif permet au ministre de l'éducation d'imposer la mission d'assurer la « continuité pédagogique » à des personnels qui ont, par ailleurs, l'obligation de garder leurs propres enfants à la maison. Plus absurde encore : Un enseignant malade ne peut se voir délivrer un arrêt de travail par son médecin, sous prétexte qu'il est confiné...

Doit-on alors s'étonner d'entendre le ministre dire que « rien n'est impossible, tout est sur la table » concernant de possibles modifications du calendrier scolaire ? Si les enseignants sont confinés, c'est donc qu'ils ne travailleraient pas vraiment ! « Et en même temps », selon la formule macronnienne, il paraît justifié de leur demander de suivre leurs élèves en leur donnant des devoirs, en les appelant au moins une fois par semaine, en les conviant à suivre le cours par visio-conférence. Voilà ce qu'est la « continuité pédagogique » : du travail gratuit qui ne dit pas son nom !

Depuis la fermeture des établissements scolaires, les enseignants ne comptent pas leurs heures pour adapter leurs cours au travail à distance, pour rassurer les élèves et leurs parents. Alors que Jean-Michel Blanquer affirme que l'environnement numérique de travail est prêt, chacun peut constater que rien ne fonctionne correctement. Les outils institutionnels sont très loin d'avoir la capacité de charge pour supporter le grand nombre de connexions. Preuve s'il en fallait que le personnel de l'EN n'est pas en vacances ! Pour faire face à cette déroute, les enseignants se tournent vers les interfaces privées, sans toujours avoir conscience qu'ils enfreignent le Règlement Général sur la Protection des Données. Loin de communiquer sur les dangers de ces outils, la hiérarchie semble au contraire encourager ces pratiques illégales (présence de logiciels espions, absence totale de transparence concernant le droit à l'image). Enfin, personne n'interroge la fracture numérique qui va nécessairement creuser les inégalités scolaires. Les informations en ligne (quand on a un accès à internet...) ne peuvent pas suffire à l'appropriation des savoirs par les élèves.

L'impréparation du ministère, c'est aussi la difficulté à mettre en place le service minimum d'accueil pour les enfants des personnels soignant dans les écoles. Pour la FSU 78, il va sans dire que cet accueil est une nécessité pour soulager les agents du service public de santé. Alors que les enseignants volontaires qui assurent l'ouverture des écoles prennent des risques, il est inacceptable que les conditions d'hygiène et de sécurité ne soient pas garanties par leur employeur ! Ce sont les collectivités territoriales qui ont à gérer la désinfection des bâtiments, ce qui crée des différences d'une école à l'autre, sans parler de l'absence de masques, de gel nettoyant et même de serviettes en papier jetable.

Dans ce contexte de crise sanitaire, il est inadmissible que la communication ministérielle donne l'illusion que l'école se poursuit à domicile. Le dévouement des enseignants pour le service public d'éducation ne saurait pallier les insuffisances d'un système scolaire à bout de souffle. La situation actuelle, aussi inédite soit-elle, ne fait qu'amplifier des difficultés que nous ne cessons de dénoncer depuis des années : manque de moyens, manque de personnel, renvoi des responsabilités au local, absence de cadre réglementaire, creusement des inégalités, dépossession du sens de nos métiers. S'il n'est pas question de vie ou de mort, comme dans les hôpitaux, ne nous leurrions pas : nous sommes bien atteints du même mal. La FSU 78 appelle à une prise de conscience salutaire. Ce sont des réponses collectives qui doivent être avancées. La rupture que nous subissons aujourd'hui doit porter les germes d'une remise en question profonde des politiques néo-libérales qui nous ont mené dans cette impasse.